

## Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 19 mars 2019 à 18h00.

Ecole élémentaire Jules Bruant, Vaulnaveys-le-Haut

<b>Membres du conseil d'école présents</b>	<b>Représentants de la municipalité</b>	Jean Yves Porta (Maire), Bernadette Fège (Elue en charge des écoles).
	<b>Enseignants</b>	Julien Gérôme, Morgane Vanaker, Giliane Leuvrey, Nathalie Ronchietto, David Whitead, Gaëlle Pasturel, Sandrine Vedel, Mélanie Gazeau, Nathalie Pauthier.
	<b>Représentants des parents d'élèves</b>	Marjorie Mattei, Sophie Argento, Jean-Christophe Videlin, Laurie Vincent, Emilie Nier, Delphine Pezet, Emeric Mourot, Hervé Cedelle, Delphine Soulière, Florence Puch.
	<b>DDEN</b>	
<b>Absents excusés</b>	Philippe Faure (Inspecteur), Gilles Caillat (DDEN), Mmes les membres du RASED, Leslie Pinel, Roxane Coste, Maud Four, Carole Delignières (enseignantes), Marie Noëlle Ode (Parent Elue).	

### 1) Effectifs.

- Etat des lieux.

L'école élémentaire accueille actuellement 239 élèves, soit 4 élèves de plus qu'à la rentrée. La moyenne par classe est donc de 26,6.

### 2) Actions et projets, en lien avec le projet d'école.

- Descriptif des projets finalisés en première partie d'année.
  - Ski alpin

Les 5 classes des élèves les plus âgés ont participé à 6 sorties de ski alpin sur le domaine de Chamrousse en janvier, encadrées par des moniteurs ESF.... (Cette activité est terminée au moment du conseil d'école).

- Ski nordique

Les 4 classes des élèves les plus jeunes ont participé à 5 sorties de ski nordique au plateau de l'Arselle, encadrées par des moniteurs ESF.... (Cette activité est en cours au moment du conseil d'école).

Les enseignants remercient les parents qui ont pu participer à ces sorties. Ils auraient également souhaité qu'il y ait davantage de parents, notamment pour les sorties de ski alpin des élèves les plus grands. Les séances de ski (alpin ou nordique) sont financées par la municipalité et une participation financière des familles à hauteur de 7 euros par sortie.

- Descriptif des projets en cours ou à venir en deuxième partie d'année.

<b><u>Projets en lien avec le volet 1 « autonomie et initiative » du projet d'école.</u></b>	<b><u>Défi des écoles à énergies positives</u></b>	<p>Ce projet concerne l'ensemble des élèves de l'école (actions pédagogiques) mais aussi la municipalité (aménagement et améliorations énergétiques des locaux et de leur utilisation).</p> <p>Les élèves de cycle 3 bénéficieront de plusieurs interventions sur ce thème. Des mesures de températures, de taux de CO2 et de luminosité seront effectuées à différents moments de la journée pour améliorer la gestion quotidienne du chauffage, de l'éclairage et de la ventilation des classes.</p> <p>Au cycle 2, les interventions seront complétées en classe par la conception et la mise en place d'affichages pratiques dans les locaux de l'école pour sensibiliser au sujet du gaspillage énergétique et à la gestion des ressources naturelles.</p> <p>Ce projet est initié par la Métro.</p>
	<b><u>Intervention LPO</u></b>	<p>La classe de Giliane Leuvrey (CP/CE1) a bénéficié d'une intervention d'une animatrice de la Ligue de Protection des Oiseaux, qui a permis la construction et la mise en place de nichoirs dans les arbres de l'école et du plateau sportif. Une sortie d'observation dans la nature avec l'animatrice complètera cette intervention. La classe de Nathalie Ronchietto participera également à une sortie d'observation.</p>

	<b><u>Sorties Cabanes</u></b>	Les classes de Sandrine Vedel (CM1) et Mélanie Gazeau (CM2) ont participé à une sortie « cabanes » dans les alentours de Vaulnaveys. Elle consistait en une promenade sur toute la journée (feu, traces d'animaux, découverte des végétaux, construction d'abris...). Une seconde sortie en fin de printemps poursuivra le travail engagé.
	<b><u>Le tri à l'école</u></b>	Les élèves de la classe de Nathalie Ronchietto (CE1/CE2) ont pris l'initiative de rédiger un courrier à la municipalité demandant la mise en place de poubelles de tri dans la cour de l'école. Il y a déjà deux poubelles ; la municipalité propose que chacune ait une couleur différente pour distinguer les déchets à jeter. Les goûters individuels ont beaucoup d'emballage, qui nécessitent d'être jetés dans une poubelle adéquate.

<b><u>Projets en lien avec le volet 2 « parcours artistique, culturel, citoyen et de santé » du projet d'école.</u></b>	<b><u>Sensibilisation sur le thème du harcèlement</u></b>	<p>Une sensibilisation sur le thème du harcèlement est organisée pour tous les élèves de CM1 et CM2 au troisième trimestre. Cette intervention débutera par la projection de dessins animés courts (Les p'tits citoyens) permettant un débat entre élèves. Les situations proposées favorisent la prise de parole et permettent un transfert sur des situations éventuellement vécues par les élèves.</p> <p>L'équipe pédagogique souligne cependant que cette intervention conclut, de manière formelle, un travail de sensibilisation mené au quotidien par l'équipe enseignante auprès de l'ensemble des élèves de l'école (gestion des conflits, respect de la différence, tolérance, importance de la parole). Ainsi, ce sujet est abordé dès le CP et tout au long du parcours scolaire des enfants.</p> <p>Par ailleurs, le maintien d'un climat scolaire serein et apaisé est le meilleur moyen pour réduire le phénomène du harcèlement en milieu scolaire : projets pédagogiques engageants et motivants les élèves, cadre et règles de vie explicites, co-éducation avec les familles, confiance entre les partenaires visant l'amélioration de la qualité de vie à l'école. L'ensemble de la communauté éducative doit être impliquée dans cette prévention (enseignants, parents, élus, rééducateurs), dans et au dehors de l'école.</p>
	<b><u>Festival du court métrage</u></b>	Les élèves de la classe de Nathalie Pauthier et Carole Delignières (CM2) se sont rendus à la bibliothèque municipale pour y visionner plusieurs courts-métrages (film, dessin animé...) sur le thème de la différence.
	<b><u>Journée mondiale de la trisomie 21</u></b>	Jeudi 21 mars, l'ensemble des élèves de l'école est invité à porter des chaussettes dépareillées. Cette particularité vestimentaire sera le point de départ d'un travail autour du respect d'autrui et de la différence.
	<b><u>Interventions métro</u></b>	Toutes les classes bénéficieront d'interventions sur un des thèmes proposés : le tri des déchets, la prévention des déchets, le gaspillage alimentaire, les modes de déplacement (choix du mode, pollution de l'air) ou le compostage. Ces interventions ont déjà débuté et se poursuivront jusqu'au milieu du mois de mai.
	<b><u>Visite Athanor</u></b>	Les 2 classes de CM2 ont visité le centre de tri Athanor à Meylan les 14 et 15 mars.
	<b><u>Jardinage</u></b>	Le jardinage reprendra prochainement et des productions artistiques seront ajoutées ou entretenues dans les différents espaces de la cour ou du jardin, en lien avec le travail mené sur le thème des économies d'énergies. La question de l'installation de récupérateurs d'eau a été posée à nouveau, notamment pour faciliter l'arrosage estival.

### **3) Vie de l'école.**

- Communication.
  - Entrevues avec les familles.

Les enseignants sont disponibles pour recevoir les parents comme ils le souhaitent, que ce soient des enfants en difficultés ou non. La prise de rendez-vous se fait par l'intermédiaire du cahier de liaison.

- Compte rendu du conseil d'école.

Le compte-rendu est disponible au panneau d'affichage à l'entrée de l'école et sur le site internet de la mairie. Le directeur en informe les parents par mail.

- Travaux et aménagements.

Concernant les travaux de la classe de M. Gérôme (porte de communication), des devis ont été demandés et sont en attente de réception.

Concernant la fenêtre de la classe de Mme Pauthier, une réflexion est conduite pour changer les huisseries et intégrer un mode de ventilation plus adapté.

- Utilisation des cahiers

Les cahiers qui ne sont pas complètement utilisés ne sont pas réutilisés l'année suivante pour des raisons techniques et pédagogiques. Les familles peuvent utiliser les éventuelles pages restantes. En revanche, l'équipe enseignante envisage d'acheter des cahiers en papier recyclé avec couverture cartonnée pour les rentrées futures.

- Restaurant scolaire.

Le prestataire a été choisi dans le respect des critères arrêtés notamment par les parents. Ces derniers demandent, s'il est possible, de penser à intégrer de nouveaux critères (Bio, local, type de repas...) pour le prochain contrat.

Il n'est pas question d'une métropolisation de la prestation de cantine.

Depuis longtemps, il y a une pratique faire manger les gâteaux dehors lorsque les conditions s'y prêtent. Cette pratique est terminée, les enfants mangeront leur dessert dans le restaurant scolaire.

Un prestataire va réaliser des travaux pour absorber le bruit dans la cantine pendant les vacances d'avril.

### **4) Sécurité.**

- Cour de récréation.
  - Dénéigement de la cour.

Le déneigement a été réalisé pour la sécurité des enfants. Le sel utilisé contenait un additif, cette année, mais était agréé pour les cours scolaires. La prochaine fois, un sel pur sera utilisé. L'équipe enseignante précise que dans le cas où la cour ne peut être déneigée, les règles de jeux sont adaptées pour que les enfants évoluent en sécurité.

- Jeux de cour.

Les parents saluent la réalisation de parcours de marelle. Les actuels jeux de cour (cordes à sauter, cerceaux, bac de livres) seront renouvelés au printemps.

- Infirmerie.

En cas de blessure superficielle, un enseignant emmène l'enfant concerné à l'infirmerie pour y être soigné. Un registre consigne les soins prodigués. Il transmet les informations à l'enseignant ayant l'élève en charge en classe. S'il le juge nécessaire, il avertit la famille par l'intermédiaire du cahier de liaison ou par un appel téléphonique.

En cas de blessure à la tête, d'urgence ou de blessure plus importante, l'équipe enseignante appelle le 15 et prévient immédiatement la famille.

En cas de maladie, il peut être proposé à un enfant de « se reposer » sur le lit de l'infirmerie en attendant que sa famille puisse venir le récupérer. Dans ce cas, il est généralement accompagné par un camarade de classe.

- Stationnement.

Il est rappelé que le stationnement sur le parking de la crèche est exclusivement réservé aux usagers de la crèche. Des macarons seront bientôt donnés aux parents qui ont des enfants à la crèche afin d'identifier les véhicules qui peuvent stationner. Une information aux familles sera alors diffusée pour avertir de l'éventualité de verbalisations par la police municipale.

- Exercices de sécurité.

Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le 15 février, sans difficulté particulière. A l'issue des travaux de modification de l'espace de la cour, le point de rassemblement n'a pas été reconsidéré. Pour l'équipe enseignante, il semble aujourd'hui trop exigü et trop proche des bâtiments. La commission de sécurité prévue jeudi 21 mars en sera informée pour évaluer le besoin de le déplacer.

## **5) Perspectives.**

- Effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2019.

Les effectifs seront en légère baisse par rapport à cette année scolaire (230 élèves prévus), sans toutefois risquer de fermeture de classe. La tendance à moyen terme (2 ou 3 années scolaires) est plutôt orientée à la hausse.

- Préparation à l'évolution des effectifs à moyen terme.

Pour faire face à cette augmentation des effectifs, l'ouverture d'une dixième classe semble probable. L'équipe enseignante exprime son inquiétude vis-à-vis de l'installation de la nouvelle classe dans la salle 8 (informatique), notamment en matière d'accès et de dégagements. L'équipe enseignante se tient à la disposition de l'équipe municipale pour préparer au mieux cette éventualité, en maintenant des conditions favorables aux apprentissages pour l'ensemble des élèves.

- Modification de la répartition des classes dans les locaux.

Dès la rentrée de septembre 2019, l'équipe enseignante prévoit de rassembler les 4 classes des élèves les plus jeunes dans les locaux de l'ancien bâtiment. Les 5 classes des élèves les plus âgés travailleront dans le nouveau bâtiment.

- Optimisation de l'utilisation de la salle 8 (« informatique »).

Afin de favoriser les échanges entre classes et d'optimiser l'espace actuellement sous utilisé de la salle 8, l'équipe enseignante l'aménagera pour qu'elle puisse accueillir des groupes en travail autonome ou en atelier. Pour cet aménagement, une grande part du mobilier nécessaire est déjà présente à l'école (grenier). Une demande de mise en place par les services techniques sera faite pour les vacances d'été.

**Les parents ont exprimé leur pleine confiance et leur grande satisfaction à l'égard de l'équipe pédagogique de l'école.**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.*

Le Président,  
D. Whitead

Le secrétaire,  
J.C Videlin